



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

RER

Question orale n° 980

Texte de la question

M. Guy Malherbe appelle l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur les dysfonctionnements de la ligne C du RER et l'étude de faisabilité du sextuplement des voies entre Juvisy-sur-Orge et Paris. En effet, suite à la demande de l'association des élus de la ligne C du RER, le président du STIF a accepté de geler le projet de desserte omnibus entre l'Essonne et Paris, qui dégradait les temps de trajet de dix minutes, de maintenir les investissements prévus dans le schéma directeur et de demander à RFF de lancer une étude de faisabilité du sextuplement des voies entre Juvisy-sur-Orge et Paris. Le passage de 4 à 6 voies sur ce parcours apparaît aujourd'hui comme la seule solution à terme permettant d'améliorer la régularité du RER C, la desserte du Val-de-Marne, le passage du fret et des trains de grandes lignes. Il souhaite l'alerter sur l'impérieuse nécessité qu'il y a à lancer cette étude de faisabilité dans les plus brefs délais pour que la modernisation des transports en Île-de-France se traduise par une opération gagnante pour les usagers des transports en commun au quotidien, qu'ils habitent l'Essonne ou dans le Val-de-Marne. Aussi il demande son soutien auprès de RFF afin que cette étude de faisabilité soit engagée dans les plus brefs délais.

Texte de la réponse

DESSERTE RER DE JUVISY-SUR-ORGE

Mme la présidente. La parole est à M. Guy Malherbe, pour exposer sa question, n° 980.

M. Guy Malherbe. Les Essonniens n'ont pas le sentiment qu'on les transporte, mais qu'on les roule. C'est ce qu'ont exprimé les chercheurs, salariés, chefs d'entreprise et prestataires de service à Jean-Paul Huchon, venu il y a quelques jours leur rendre visite au Genopole d'Évry.

Au Genopole, un collectif d'usagers a constaté que 55 % des personnes travaillant sur le site viennent en voiture, ce qui n'était pas le cas auparavant. Ils ont abandonné les transports en commun et 33 % seulement utilisent le RER D. Pour régler ce problème de transport, certains n'hésitent pas à se rapprocher de leur lieu de travail en déménageant à proximité pour venir en voiture.

Un salarié qui met une heure trente pour parcourir le trajet entre Châtelet et Évry, alors qu'il n'y a pas de changement, a interpellé Jean-Paul Huchon pour savoir s'il était normal d'envoyer des voitures à la gare de Juvisy pour aller chercher des salariés abandonnés par le train et leur permettre de terminer leur trajet.

Ces mêmes dysfonctionnements, nous les rencontrons sur la ligne C du RER.

Je sollicite donc aujourd'hui le soutien de M. le secrétaire d'État chargé des transports auprès des présidents du STIF et de RFF pour que l'étude de faisabilité du passage de quatre à six voies entre Juvisy et Paris soit engagée très rapidement. Ce serait en effet la seule solution à terme pour améliorer la régularité du trafic, la desserte des gares du Val-de-Marne, le passage du fret et des trains des grandes lignes sans dégrader le temps de trajet de dix minutes, comme le prévoit le schéma directeur voté par le STIF pour les trajets Paris-Étampes et Dourdan.

Le 29 décembre 2009, il y a deux mois maintenant, j'ai écrit à M. Huchon pour lui demander de confirmer l'engagement qu'il avait pris le 9 décembre devant les élus de l'Essonne de solliciter du président de RFF le lancement des études de faisabilité de cette opération, et j'ai écrit au président de RFF pour lui faire part de

l'engagement du président du STIF. À ce jour, je n'ai reçu de réponse ni de l'un ni de l'autre. Je doute fort, devant ce silence, que le président du STIF ait saisi le président de RFF.

Les Essonniens et tous les élus regroupés dans l'association des " Élus de la ligne C du RER ", que j'ai l'honneur de représenter aujourd'hui, veulent alerter le Gouvernement sur l'impérieuse nécessité de cette opération. Face au silence du président du STIF, les Essonniens comptent à présent sur l'intervention de l'État auprès des présidents du STIF et de RFF pour les inviter à lancer les études de faisabilité du passage à six voies dans les plus brefs délais.

Mme la présidente. La parole est à Mme Chantal Jouanno, secrétaire d'État chargée de l'écologie.

Mme Chantal Jouanno, *secrétaire d'État chargée de l'écologie*. L'amélioration du fonctionnement des lignes de RER est une priorité pour l'État, comme l'a souligné le Président de la République dans son discours du 29 avril relatif au Grand Paris. Ainsi, au titre du contrat de projets 2007-2013, la contribution de l'État au financement des infrastructures de transport collectif en Île-de-France s'élève à 766 millions, dont 113 millions pour le financement des schémas directeurs des RER C et D et la modernisation de la partie nord du RER B.

En y ajoutant les crédits du plan Espoir banlieues et ceux dédiés au financement de la nouvelle automotrice transilienne, l'État a porté à 1,4 milliard sa participation au financement des transports collectifs en Île-de-France. Ce montant est à comparer aux 556 millions inscrits au précédent CPER 2000-2006.

Parallèlement, dans le cadre d'un protocole dénommé " Plan Impact ", le STIF, la SNCF et RFF ont convenu de mettre en oeuvre des mesures supplémentaires visant à accélérer l'amélioration des trains d'Île-de-France. Ce plan porte notamment sur la rénovation d'une partie du matériel roulant des RER C et D. Ainsi ont été lancées la rénovation des trains à deux étages les plus anciens des lignes C et D du RER pour un montant de 75 millions d'euros, et celle des trains à deux étages principalement utilisés sur ces mêmes lignes pour un montant de 120 millions d'euros.

Cette rénovation portera sur les aménagements et la livrée extérieure. Elle s'accompagnera de l'installation d'un système de vidéo-protection embarqué et d'un système d'annonces visuelles et sonores dans les gares. Ces opérations doivent s'achever en 2016.

Par ailleurs, l'État a proposé à la région Île-de-France d'accélérer la mise en oeuvre des investissements nécessaires à l'amélioration et à la modernisation de la ligne C du RER, notamment dans le cadre du schéma directeur. Un mandat spécifique a été donné au préfet de région en ce sens.

L'État a entendu votre appel sur les modifications de la desserte de l'Essonne. C'est pourquoi Dominique Bussereau a demandé à RFF d'engager une étude de faisabilité sur le passage de quatre à six voies entre Juvisy-sur-Orge et Paris. Elle sera lancée et financée dès 2010 dans le cadre des crédits du contrat de projets État-région Île-de-France. Le secrétaire d'État connaît votre implication personnelle dans ce dossier et ne manquera pas, monsieur le député, de vous tenir informé des résultats de cette étude.

Mme la présidente. La parole est à M. Guy Malherbe.

M. Guy Malherbe. Je me réjouis, madame la secrétaire d'État, de cette réponse très attendue par les usagers du RER C et les nombreux élus qui s'impliquent dans ce dossier.

Je prends acte de ce que l'État s'engage en faveur de cette opération très importante pour les Essonniens comme pour les Val-de-Marnais, car le passage de quatre à six voies est le seul moyen de satisfaire les uns et les autres.

Merci d'avoir entendu notre appel. J'ai bien compris que l'étude serait lancée dès 2010 en raison de l'urgence. Nous suivrons attentivement l'évolution de ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Guy Malherbe](#)

Circonscription : Essonne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 980

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 février 2010, page 1506

Réponse publiée le : 26 février 2010, page 1542

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 16 février 2010